COMPTE RENDU

BUREAU MÉDICAL du 06/03/2026 à 19 heures à 21 heure 30 en Distanciel via TEAMS

Invitation: Mr BONNETAIN Pascal, Mr BROSSAT Laurent, Dr Cadet Michel, Pr CARRE François, Dr CHANUT Charles, Dr Coste Olivier, Dr DESCLAUX François, Mr ISSOULIE Julien, Dr GRIPPON Philippe, Dr KŒCHLIN Daniel, , Dr Catherine VERZAT-PAOLETTI,
Présents : Mr BROSSAT Laurent, Dr Coste Olivier, , Dr GRIPPON Philippe, Dr KŒCHLIN Daniel, , Dr Catherine VERZAT-PAOLETTI,
Excusés : Mr BONNETAIN Pascal, Dr Cadet Michel, Pr CARRE François, Dr CHANUT Charles, Dr DESCLAUX François, Mr ISSOULIE Julien, Dr SCALLIET Thomas, Dr SELTON Olivier, Dr Gisèle SURANYI

1	**Validation du compte rendu du CR du Bureau Médical du 06 01 2026.** Compte rendu validé en séance
2	**Plan de développement fédéral, Place des enjeux de santé.** Le plan de développement 2025 2032 se décline en 3 axes ▸ ***Plan d'Urgence Jeunes :*** *C'est la Priorité du mandat. Relancer la dynamique des 9–12 ans, renforcer la féminisation, simplifier les parcours de progression et former les jeunes encadrants de demain.* La commission médicale adhère à cette démarche notamment vis-à-vis des jeunes publics. Nous pensons que sur cette tranche d'âge nos pires ennemis sont les écrans des jeux vidéo et des réseaux sociaux. Ils sont très chronophages au détriment des activités physiques. Cette sédentarité est à l'origine de l'épidémie d'obésité que nous observons. Le Canoë Kayak sport porté par l'eau (et la poussée d'Archimède) laissant en décharge les membres inferieurs déjà fort sollicités est un bon vecteur de réathlétisation pour ces jeunes très à l'aise dans l'eau. Si la marche est grande pour en faire des champions olympiques, en incitant les clubs à entrer dans cette démarche sport santé nous ferons dans un club inclusif les licenciés de demain et les cadres du futur. ▸ ***Accompagnement des clubs, des comités et des structures commerciales*** *Simplifier la gestion, soutenir la professionnalisation, renforcer le rôle des comités et structurer la relation avec les acteurs touristiques. Objectif : redonner des marges de manœuvre aux structures.* Avec la relecture des règlements sportifs nous sommes rentrés dans la démarche de simplification administrative notamment sur les certificats médicaux et les surclassements en responsabilisant les pratiquants et les informant des risques en proposant des mesures de prévention. Nous devons continuer à veiller à ce que nos pratiques ne soient pas assimilées à de la baignade pour échapper à des contraintes sanitaires et règlementaires inadaptées à notre pratique notamment dans la pratique du loisir tout en veillant sur la santé et la sécurité de nos pratiquants. Nous devons œuvrer à professionnaliser l'encadrement médical de nos sportifs et de nos manifestations. ▸ ***Développement des pratiques*** *Rééquilibrer le modèle entre pratiques compétitives et pratiques récréatives, structurer les parcours et valoriser toutes les formes de pratique, en eaux vives, calmes et salées.* Nous devons veiller sur la santé de tous les pratiquants, au respect des contre-indications médicales à notre pratique en structurant notre accueil tout particulièrement lors des activités de loisir.

COMPTE RENDU

3	**Préparation de la plénière du 12 avril 2026** La commission médicale est une commission transversale. Les participants de la commission médicale sont aussi membres de la commission pagaie santé et de la commission distinction. Il y a peu de chance que les régions envoient un représentant du médical compte tenu du faible nombre de région couverte contrairement à la commission pagaie santé qui a impérativement besoin d'une présence sur tout le temps de la plénière. Il n'est pas prévu de distanciel. Nous n'aurons l'information que tardivement des présents via Elsa Molny . Il y a donc peu de chance que la plénière médicale puisse se tenir. Le DR Grippon sera présent dans la matinée et s'adaptera en fonction des présents
4	**Révision des règlements fédéraux méthode et planning.** Présentation du retro planning par Laurent Travail par thème et non par commission d'activité uniquement. Objectif : Les règlements doivent être écrits en septembre 2026 pour avoir le temps en octobre novembre des allers retours avec le COMEX. Une série de questionnement nous est posé par Laurent Brossat Faut-il différencier les surclassements dans une logique de confrontation (pratique individuelle dans la catégorie d'âge supérieure le plus souvent parce que l'épreuve n'existe pas dans la catégorie d'âge concernée) ou de collaboration (compléter un équipage)? Doit-on parler de tranche d'âge ou de catégorie d'âge ? Le surclassement peut-il avoir une validité supérieure à un an ou être valide pour toute la période a**v**ant de passer dans le surclassement supérieur ? Les documents vont nous être transmis pour analyse.
5	**Evolution du Certificat médical de non contre-indication (CACI) Ou en est-on dans la démarche ?** Non traité
6	**Prévention du dopage Bilan de l'existant** Non traité
7	**Date et organisation de la journée haut niveau** Date à fixer.
8	**Questions diverses** Pas de question diverses
9	**Date du prochain bureau médical.** Le 01 06 2026

COMPTE RENDU